



Les Visites de Chantiers sont organisées par l'association **renaissance des cités d'europe**, en partenariat avec la **Mairie de Bordeaux**

Visite animée par Serge NOUEL, Marc CAUTY, et Lise LEFRANCOIS sous la présidence d'Anne-Marie CIVILISE.

Présentée par :

Olivier Lehmans, architecte
Constance Deveaud, délégation du développement durable, Mairie de bordeaux

En présence de :

Anne-Marie Civilise, présidente de renaissance des cités d'europe
Mairie de Bordeaux : délégation au développement durable,
Direction des parcs et jardins
Les principaux entrepreneurs

Architecture et écologie: de l'ancien BCMO à la maison éco-citoyenne



Marc Cauty

Jeudi 10 Juin 2010

L'association Renaissance des cités d'europe a choisi, par son cycle de conférences « patrimoine et développement durable », de sensibiliser ses adhérents à la restauration durable. Le projet de la future maison éco-citoyenne lancé par la mairie de Bordeaux dans le cadre de la mise en route de l'agenda 21 entre bien dans ces préoccupations.

Pour l'architecte, il n'est pas si fréquent d'avoir à réhabiliter un bâtiment de pierre situé juste devant un ensemble de façades classé monument historique. Il est tout aussi inhabituel de choisir une construction d'une soixantaine d'années pour réaliser un bâtiment durable, à la pointe du progrès en matière de gestion de l'énergie, de récupération de l'eau de pluie et de qualité sanitaire des espaces.

L'architecte s'est donc trouvé devant ce double défi, et il sera particulièrement intéressant de vérifier comment il a pu concilier les nécessités architecturales et environnementales pour réaliser un lieu de vie accueillant pour les habitants, les visiteurs et les associations.

Anne-Marie CIVILISE
Présidente

renaissance des cités d'europe 

1

L'histoire de l'ancien BCMO

Source: Port de Bordeaux, Robert Chevet et Olivier Lehmans



Au temps d'Aliénor d'Aquitaine, à l'emplacement de la nouvelle maison éco-citoyenne, se trouvait une pelouse. Les soldats anglais de la garnison du palais de l'Ombrière avaient l'habitude d'y pratiquer leur jeu de boules favori. Ils avaient tout naturellement dénommé le lieu « bowling green » devenu en français le boulingrin.

L'emplacement a gardé ce nom ; il est resté engazonné jusqu'au XVIII^e siècle. Ensuite, on y a construit un bâtiment destiné au pesage des marchandises avec, en façade, l'inscription « POIDS PUBLICS ». Jusqu'en 1911, il a été occupé par trois sections du poids public, comme celle des mesureurs de grains, puis désaffecté.

C'est en 1926 que l'administration municipale le met à disposition du syndicat des dockers afin d'en faire un bureau d'embauche. Elle récupère le bâtiment en 1939.

Jusqu'à là, l'embauche des dockers se faisait hors du port de Bordeaux, sans abri pour le personnel et sans bureau de pointage, rendant les contrôles impossibles. Pendant la guerre, les embauches s'organisaient dans les bars de la rive gauche et de la rive droite selon les besoins des entreprises et les connivences entre dockers et contremaîtres.

La création d'un BCMO (Bureau central de main-d'œuvre) avait pour objectif essentiel de rétablir l'égalité de tous devant l'emploi par une inscription quotidienne des dockers dans un bureau unique.

En 1949, le projet envisageait de créer deux centres, chacun aux extrémités des quais, l'un dans le hangar 20, devant desservir les Bassins à flot et la moitié aval des quais rive gauche, l'autre dans un bâtiment à construire près du hangar 1, pour la manutention à exécuter à l'amont. Le premier bâtiment a vu le jour en 1950. Le second a finalement été réalisé à l'emplacement de l'ancien bâtiment de pesage des marchandises. Le permis de construire est obtenu en novembre 1951 et le bâtiment mis en service en septembre 1953.

Le lieu ne désemplissait pas : il y avait 3000 dockers à Bordeaux à l'époque et tous devaient passer par ce bureau de recrutement central. Selon les règles en vigueur, ils ne pouvaient pas décrocher plus de 8 heures de travail à la fois (deux fois 4 heures) et il leur fallait donc revenir le lendemain et « refaire la queue », avec l'espoir – s'il y avait des bateaux à quai - de décrocher un nouveau contrat. On imagine les bousculades et les « coups de gueule » ...

En 1971, le BCMO a été déplacé dans un bâtiment construit spécialement près des entrées du bassin à flot.

Notre bâtiment, esthétique, trop cher à démolir, est désaffecté et sert un temps de réserve pour les collections du musée de la Marine. Ensuite, il devient propriété de la CUB qui le met à disposition de la ville de Bordeaux.



Dans le cadre de la rénovation des quais, la Ville de Bordeaux a souhaité conserver les anciens locaux affectés à l'embauche des dockers (le BCMO), tout en offrant un espace dédié aux Bordelais. L'implantation de la Maison éco-citoyenne, en bord de Garonne, est apparue naturelle.

Sur environ 500 m², cette maison au pied du pont de pierre deviendra :

- Un lieu d'actualité permanente du développement durable
- La vitrine de la politique de développement durable de la Ville
- Un lieu de débats de société, de solidarité et d'équité sociale face aux enjeux environnementaux
- Un lieu didactique pour accompagner tous les publics à mieux appréhender les changements de comportements incontournables à adopter
- Un lieu de fabrication d'outils pédagogiques et de communication

Dans un esprit de démocratie participative, et dans un souci permanent de partage des savoirs, des bonnes pratiques, des expériences et de la connaissance, le principe du lieu est basé sur l'interaction et les échanges entre la Ville et les Bordelais. Il s'agit donc de montrer les actions de la Ville mais également de montrer les actions dans la ville.

Une programmation sera établie en partenariat avec l'ensemble du tissu associatif concerné par les problématiques de développement durable afin de co-construire une animation inventive et variée.

Objectif

DONNER ENVIE POUR :

- Rendre le développement durable accessible à tous les publics
- Accompagner le changement incontournable de comportements
- Prouver que le développement durable ouvre de nouvelles perspectives de croissance harmonieuse

La maison éco-citoyenne affichera son choix d'éco-réhabilitation exemplaire au gré d'une exposition permanente qui reprendra l'ensemble des partis pris architecturaux.

MAISON ECO-CITOYENNE DE BORDEAUX



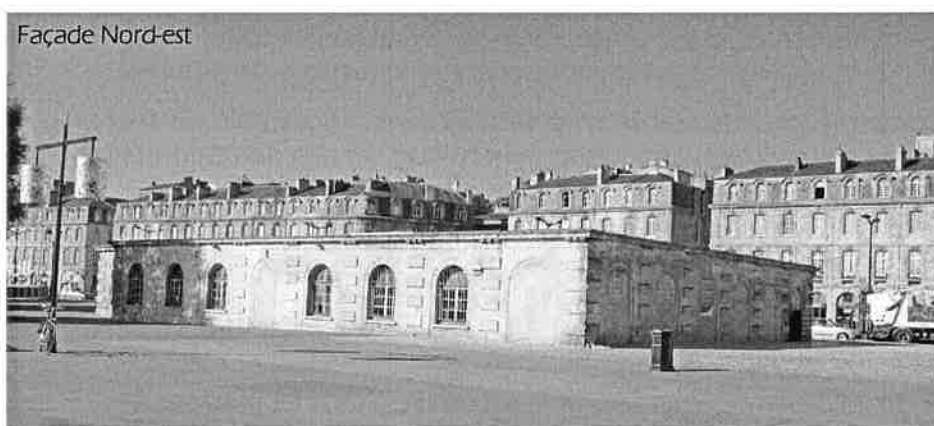
Etat des lieux avant travaux

Historique du bâtiment

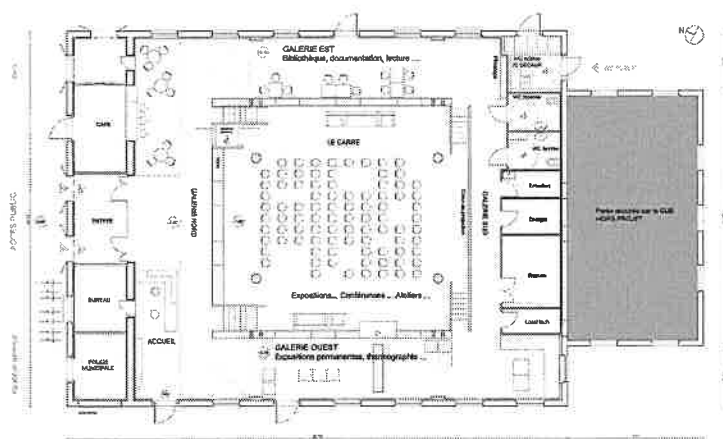
Ce bâtiment est l'ancien centre d'embauche des dockers BCMO, Bureau Central de Main d'Oeuvre construit, en 1952. Il a été conservé pour son caractère symbolique plus que pour ses qualités architecturales. Il abrite ensuite un centre de gestion des bus de la CUB.

Le projet de la maison Eco-Citoyenne de Bordeaux s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation du BCMO. D'un point de vue environnemental, il s'agit de concevoir avec l'existant et de montrer qu'un bâtiment ancien peut atteindre le niveau de performance basse consommation.

En 2008, la Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB) met à disposition de la ville le bâtiment pour en faire la Maison Eco-Citoyenne.

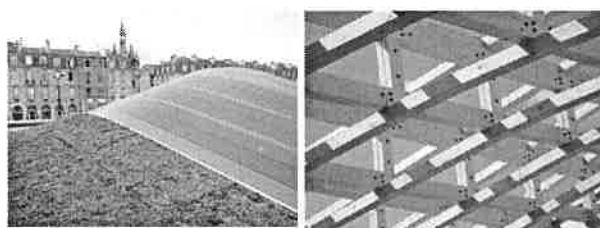


Ce projet a vocation d'être un lieu de sensibilisation et d'information pour le public. La qualité de la conception et l'architecture est en lien avec l'économie d'énergie et la production d'énergies renouvelables, pour respecter à la fois le bien être des visiteurs et le devenir de la planète.



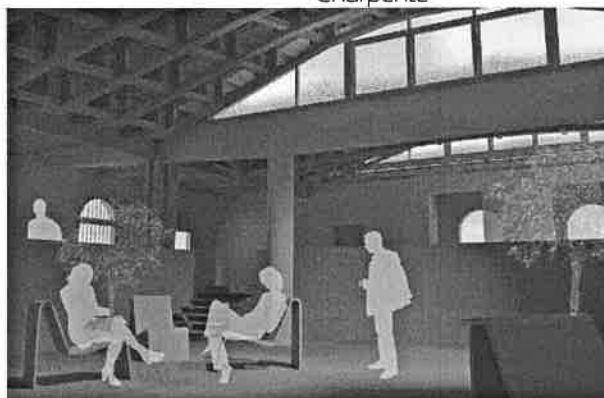
Les matériaux et procédés de construction utilisés pour la réalisation de ce projet s'inscrivent dans une démarche de Haute Qualité Environnementale (H.Q.E.). Une fois le bâtiment construit, il sera lui même un modèle de la construction respectueuse de l'environnement par ses caractéristiques architecturales et techniques

- Des cellules photovoltaïques intégrées à la couverture permettront de produire de l'électricité rachetée par EDF.
- Les ouvertures en toiture et les fenêtres éclaireront les locaux naturellement. L'éclairage nocturne sera produit par lampes basse consommation.
- Une ventilation à double flux avec récupération de chaleur assurera le confort du climat en toutes saisons.
- L'énergie solaire combinée avec la chaudière à bois fournira le chauffage suffisant pour le confort du lieu.
- Un système de récupération des eaux pluviales permettra de réduire la consommation d'eau potable.



Toiture réalisée

Charpente



Intérieur

Ouverture au public prévue à la rentrée 2010.



Vue du projet

L'association Renaissance des cités d'Europe remercie

Olivier Lehmans architecte,
Clémence Deveaud de la délégation au développement durable de la mairie de
Bordeaux,
Le jardin botanique, acteur de la création de la maison éco-citoyenne,
ainsi que les différents entrepreneurs
et enfin les services techniques de la mairie qui apportent leur aide pour le déroulement
des visites de chantiers.